



pose fenêtre pvc par proprio

Par **tytysn**, le **01/07/2011** à **12:25**

Bonjour,

Mon propriétaire a commencé a changé mes vieilles portes-fenêtres mais j'ai un gros soucis.
1-la porte-fenêtre n'est pas posée sur le sol mais sur le socle en bois de l'ancienne,
2-il n'y a pas de cache à l'extérieur(on vois donc les balais de dehors),
3-il a fait l'isolation avec des gaines du tuyaux au lieu de mousse expansive
4-du vent passe passe au-dessus et en-dessous de la poignée à plusieurs endroits (cela siffle quand il y a des courants d'air)

J'ai fait venir un storiste qui a constaté le très mauvais travail.J'ai une perte de chaleur beaucoup plus importante qu'avec l'ancienne porte-fenêtre!!!

Quel recours ai-je pour que mon propriétaire fasse changer cette fenêtrre et l'autre par un professionnel puisqu'il ne sait pas le faire?

Sachant que dans la maison tout n'est que bricolage.ca en devient pénible!!!

cela va bientôt faire 8 ans que nous sommes dans cette maison,nous avons toujours payé le loyer,rénové,entretenu etc sans jamais rien demander.

Il veut faire lui même parce que trop cher,mais c'est bien défalqué sur les impôts?

je suis désespérée d'avoir un propriétaire si riche et si radin!!!!

merci d'avance pour votre réponse

Par **fra**, le **01/07/2011** à **15:12**

Bonjour,

Dans l'immédiat, je ne vois qu'une solution qui ne va, certainement, pas plaire à votre propriétaire : lui envoyer une LRAR en lui récapitulant les défaillances des nouveaux éléments.

Tout n'est peut-être pas à remplacer et une finition plus appuyée permettrait de pallier à ces travers.

Néanmoins, je pense qu'aucun artisan sérieux acceptera de reprendre ce travail.